

УДК: 811.133.1:81'373

J. DAVYDENKO,

*PhD, chef de la chaire des langues romanes et germaniques
de l'Université Alfred Nobel à Dnipropétrovsk*

Y. ZGOUROVSKA,

étudiante en philologie de l'Université Alfred Nobel à Dnipropétrovsk

LES PATOIS ET LES DIALECTES FRANCAIS

The matter of the article is the peculiarities of dialects and diverse patois in and out of French territory. The authors analyse various aspects of their coexistence with French, as the state language, in terms of synchronic and diachronic approaches. The article comes to a conclusion about the necessity of peculiarities record of this coexistence while meeting or learning any foreign language.

Key words: French language dialects and patois, cultural traditions, regional languages.

Qu'est-ce qui fait qu'on est français? Comment tant d'origines géographiques diverses, de peuplement, de coutumes, de cultures différentes ont-elles pu se transformer en une unité? On naît ou on devient français tout à la fois par la langue, par l'école, par le partage des valeurs de la République et de l'humanisme au nom des droits de l'homme, par le sang versé pour la nation.

Ce qui fait identité française c'est donc la volonté de vivre ensemble d'hommes, de femmes venus de peuples, de langues, de traditions différentes, abondamment leurs particularités, qui se fondent dans une identité plus vaste, librement acceptée. Une identité qui n'est jamais totalement fermée aux étrangers ni à leurs façons d'être. Une France qui fait d'un immigré italien (Yves Montand) et d'une actrice née d'un père juif austro-polonais (Simone Signoret) son couple idéal, d'un enfant né juif polonais (Jean-Marie Lustiger), le cardinal archevêque de Paris, d'un Togolais (Kofi Yangnane) maire d'une commune bretonne, son ministère de l'Intégration.

Pendant toute l'histoire de la France il n'existait pas de seule langue dans tous les territoires qui composaient le pays. Cela peut être expliqué au regard du fait, qu'il y avait avant beaucoup de peuples ou de tribus normandes qui aujourd'hui représentent la composition ethnique de la population française. Malgré le fait notoire que la seule langue officielle en France est français, il existe beaucoup de langues régionales, c'est-à-dire les variations des langues classiques qui sont conditionnées territorialement [9, p. 76].

Il est étrange que ces langues (classiques et régionales) coexistent dans le seul territoire, mais cela est possible grâce à leur interaction permanente. Il est évident que la langue officielle est plus forte que la langue régionale et a le potentiel linguistique qui peut extirper la langue régionale. Malgré ces confirmations, il y a quelques exceptions qui prouvent cette raison d'être.

Les langues régionales ou minoritaires de France constituent un ensemble de langues parlées sur le territoire français, autres que la langue française. Ces langues régionales sont distinctes de la langue officielle au moyen de la base linguistique et aujourd'hui politique. Mais les variétés régionales du français ainsi que les langues issues de l'immigration ne sont pas considérées comme des langues régionales [1, p. 24]. Elles sont parfois appelées dialectes ou patois et ce fait tient à plusieurs raisons (par exemple le caractère local ou statut officiel etc.) [3, p. 98].

«**Patois**» un mot qui viendrait de l'ancien français «patoier» significant «agiter les mains», «gesticuler», «se comporter»: Ce sont les formes prises par le latin parlé des différentes régions. Les patois ont vécu côte à côte avec le français finalement appris et parlé par toute la population, devenue bilingue patois-français.

Cependant, en linguistique, «un dialecte» ne s'oppose pas à «une langue» mais désigne une variété significativement distincte d'une langue donnée, tandis que «le patois» tend à être évité du fait de sa valeur souvent péjorative. Tout de même, les dialectes et les patois présentent une autre mentalité, un autre caractère qui est le mélange de la culture ethnique et le territoire colonisé. En dépit de l'amoindrissement d'importance des dialectes, ils ont tendance de rejeter l'influence de la langue classique.

En 1951 les langues régionales ont fait l'objet de première reconnaissance en France. Certains commentateurs français parlaient de plusieurs dizaines de «langues régionales» en France. Mais ce n'est qu'avec la loi Deixonne, que les langues comme le basque, le breton, le catalan et l'occitan ont été introduites dans l'enseignement [4, p. 64]. D'autres langues comme le corse étaient introduites en 1974. Le gallo, le francique, l'alsacien étaient introduits en 1992 et d'autres quatre langues mélanésiennes (l'ajië, le drehu, le nengone et le paicî) étaient introduites en 1992. Après l'apparition de l'article № 2 de la Constitution française de 1958 qui a modifié la loi constitutionnelle du 25 juin 1992: «la langue de la République est devenue le français». En réalité, aucune langue régionale n'a pas de statut de langue officielle en France.

Sans doute, on a signé 39 articles de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires en France, mais au fond, le gouvernement a refusé de les ratifier [2, p. 120]. Cela veut dire que le gouvernement n'a pas approuvé officiellement ces langues et explique pourquoi les minorités nationales combattent pour le droit d'utilisation de leur langue maternelle à tous les niveaux de leur vie.

Au Bureau européen pour les langues moins répandues il y a le domaine pour le français qui contient dix communautés linguistiques: le breton, le catalan, le corse, les langues créoles, l'allemand (l'alsacien), le basque, le luxembourgeois ou mosellan, le néerlandais (flamand), l'occitan, et les langues d'oïl [8, p. 176].

C'est pourquoi il existe des variations locales de la langue standard (le standard du français classique) [5, p. 344], mais ces patois ou dialectes peuvent être distincts avec ses particularités linguistiques qui sont conditionnés par l'histoire de la langue. Aujourd'hui en France il existent des dialectes suivants: langues d'oïl (les variétés du français classique), langues d'oc, franco-provençal, breton, corse, alsacien, catalan, basque et flamand qui sont les plus répandues en France.

En général, tous les dialectes parlés en France composent deux groupes [7, p. 74]: les parlers romans et les parlers non-romans. Voilà pourquoi pour les habitants français il n'y pas de difficulté pour la compréhension de la plupart de dialectes sur le territoire de la France.

Le français a une grande variabilité et les dialectes de la langue d'oïl sont les justifications de ce phénomène linguistique [15, p. 124]. L'étymologie de ce terme peut être expliquée par l'ensemble des parlers pour lesquels «oui» se prononçait comme «oïl». En XIII^e siècle le terme a été utilisé pour la première fois par Dante. Il avait nommé trois langues romanes conformément à la manière de dire «oui»: «langue d'oïl» (français), la «langue d'oc» (lenga d'òc ou l'occitan) et la «langue de si» (italien).

À la fin du XIX^e siècle le dialectologue Jules Gillieron, géologue de formation a demandé à Edmond Edmont, pharmacien à l'oreille très fine, de parcourir la France à bicyclette, afin de recueillir les différentes formes d'une liste de 1400 mots dans 639 villages.

À partir de ces données on peut arriver à délimiter des zones dialectales réunissant les mêmes mots ou les mêmes prononciations.

Au sens large la langue d'oïl est le français, mais il y a des variétés du domaine d'oïl, ce sont les dialectes de la langue française, ou plutôt des variantes mutuellement intelligibles avec le français. L'usage de langues d'oïl signifie qu'il y a des langues distinctes dans le domaine d'oïl [13, p. 22]. En général, il existe: le berrichon, le bourguignon-morvandiau, le champenois, le franc-comtois, le français, le gallo, le lorrain, le mayennais, le normand, le picard, le poitevin-saintongeais et le wallon qui composent le groupe des langues d'oïl.

Pendant l'histoire de la langue française, la langue d'oïl et ses variations locales sont devenues le synonyme pour la langue française [14, p. 22]. Par exemple, les dialectes du domaine d'oïl comme picard et wallon qui sont parlés en Belgique, considérés comme la langue française sans les appelant comme des dialectes ou des patois.

Aujourd'hui la langue d'oïl peut être nommée fréquemment par le terme de «francien» qui est le néologisme linguistique du XIXe siècle.

D'après les particularités linguistiques, ces dialectes sont les plus proches de la langue classique et il n'y a pas de difficultés pour la compréhension des Français. Ces dialectes sont parlés en France, au Québec, en Belgique, en Suisse et dans les îles Anglo-Normandes.

Le dialecte du domaine d'oïl qui est le plus important c'est le normand [12, p. 33]. Ce dialecte est connu grâce au territoire de la Normandie qui était peuplée par les tribus anglo-scandinaves. Le vocabulaire du normand contient beaucoup de traces linguistiques qui sont les justifications de l'influence du vieil anglais et de ses dialectes. Mais, le normand était le donneur pour l'anglais, surtout cette influence s'est reflétée dans le vocabulaire anglais moderne.

Le premier contact de normand et anglais a lieu à la suite de la conquête d'Angleterre par Guillaume le Conquérant en 1066. En général, les conquérants avaient apporté le dialecte franco-angevin qui était approuvé comme la langue officielle (avec le latin qui était la langue d'Eglise). Puis, les dialectes locaux et le franco-angevin se sont mélangés et c'est pourquoi aujourd'hui il n'y a pas de difficulté d'observer les influences mutuelles.

Voilà pourquoi, il existe beaucoup de mots anglais et français qui proviennent d'un vieux normand. On donne le nom d'anglo-normand au dialecte parlé en Angleterre qui, sous l'influence de l'anglo-saxon et du français littéraire, était devenu assez distinct du franco-normand continental. Le Franco-normand et l'anglo-normand possèdent tous deux une littérature d'origine ancienne et abondante.

Par le temps qui court, le normand est parlé en Normandie continentale et insulaire. Mais malheureusement, les langues insulaires sont reconnues officiellement seulement par les gouvernements des îles, sans être langues officielles. Il est important que le normand comme tout les dialectes ait ses variations locales ou sous-dialectes. Pratiquement, tous les sous-dialectes ou patois sont parlés en Normandie. Mais le trait différent entre eux c'est la prononciation. Il y a aussi les variations du normand aux Îles Anglo-Normandes et au Canada, mais ils ne sont pas très importants. Sur la Grande terre (France), le normand est introduit dans l'enseignement (dans le département de la Manche).

Un autre groupe principal sur le territoire français c'est l'occitan ou langue d'oc [11, p. 119]. C'est une langue romane parlée dans le tiers sud de la France, les Vallées occitanes et Guardia Piemontese (en Italie), le Val d'Aran (en Espagne) et à Monaco. «Langue d'oc», «l'occitan», «provençal» signifient la même chose. Langue d'oc a été introduite par les troubadours en XIIe siècle. Cette langue tire son origine du latin vernaculaire. [10, p. 25] Il est important que l'occitan possède les traits communs avec le catalan en concernant la phonologie et la syntaxe. Ce fait attribue la langue d'oc et le catalan au groupe occitano-roman des langues romanes occidentales.

L'occitan présente une grande variabilité (six dialectes, plusieurs normes littéraires, plusieurs normes graphiques). Les dialectes ou les sous-dialectes de cette langue sont: le languedocien, le limousin, le provençal, le gascon, l'auvergnat et le vivaro-alpin. L'occitan est connu comme une langue littéraire écrite à partir du XIIe siècle, époque où les troubadours vont commencer à la rendre illustre dans toutes les cours d'Europe [12, p. 14].

Les dialectes et les patois de cette langue sont les plus proches du latin que fait cette langue très variée de français dans tous les sens. Suivant la standardisation d'occitan, il faut dire que c'est un problème pour les linguistes. Il n'y a pas beaucoup de locuteurs de cette langue (583 000 personnes) [6, p. 34], donc l'occitan est parlé dans les régions provençaux ou il a les noms différents. Cependant il n'existe pas le standard pour la langue parlée, mais il y a le standard d'écriture basé sur le limousin et le languedocien.

Le plus intéressant des dialectes d'occitan est le gascon. Il est parlé en Ariège, en Haute-Garonne, dans les Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées, en Catalogne nord-ouest (Espagne) [14, p. 14]. Ce dialecte représente l'intérêt scientifique car le gascon ou l'aquitain était en contact avec le basque. En ce qui concerne l'étymologie du gascon, il faut dire que les termes «gascon» et «basque» ont la même origine étymologique (une langue proto-basque). L'aquitain possède

le cadre phonologique avec quelques nuances germaniques. Parfois le gascon présente la corrélation avec le basque au moyen du vocabulaire. Ce fait peut expliquer la différence évidente du gascon comme le dialecte distinct.

Quant à la région romane en Suisse, les gens y parlent francoprovençal ou l'arpitan [7, p. 134], la variation du français régional. Mais, le francoprovençal se représente comme le mélange d'occitan et de français. Le francoprovençal est une langue romane parlée encore en France, en Suisse romane et en Italie. Depuis des siècles l'arpitan était parlée dans les provinces reculées et il était considéré comme la langue de mauvais ton.

En général, c'est l'une des langues distinctes du groupe linguistique gallo-roman, il présente certains traits communs avec le français (syntaxe) et avec l'occitan (phonologie) avec des influences des langues germaniques, celtique et d'oïl. Mais comme toutes les langues romanes, le francoprovençal dérive cependant majoritairement du latin. Malheureusement, aujourd'hui l'arpitan est en danger de disparaître car la France ne reconnaît même pas son existence en tant que langue régionale et le français le supplante.

Dans la région de Corse, il est compliqué de parler de la langue française car elle n'y existe pas comme la langue principale [14, p. 56]. Il s'agit de la langue corse qui a conquis son l'espace linguistique. Conformément à la classification du corse, il appartient au groupe linguistique italo-roman ce que prouve son affinité à l'italien.

En général, la langue corse, est un ensemble de dialectes du toscan [9, p. 34], qui a donné naissance à l'italien moderne. La langue corse est subdivisée en deux groupes dialectaux : le cismuntincu et le pumuntincu [12, p. 54]. Ainsi donc ces dialectes sont considérés comme la mixture du français et d'italien, tout de même il est plus proche d'italien. En général, il présente des caractéristiques communes avec les parlers de l'Italie méridionale, mais aussi avec le sarde et surtout la langue sicilienne. La langue corse est parlée en Corse mais également au nord de la Sardaigne.

Mais le statut de la langue proprement dite est relativement récent (introduit en 1960) et est contesté par de nombreux linguistes, qui y voient une revendication politique sans fondement du point de vue linguistique. Le corse est le patois et pas la langue en mettant l'accent sur la diffusion impétueuse en Corse. Mais aujourd'hui le corse fait partie des langues qui sont en danger de disparition avant la fin du siècle (classification par l'Unesco).

En parlant de la langue comme du modèle linguistique, il faut mentionner le catalan. La langue qui présente le caractère national, la langue qui était interdite en public du temps de la dictature de Franco (discours, documents, livres, théâtre etc.), il souffrit d'une sévère censure dans la diffusion de ses écrits, en particulier dans la première phase du régime franquiste (environ jusqu'en 1960) c'est la langue catalane [6, p. 54]. «La langue est, non pas l'unique clé, mais assurément une clé très importante de l'être d'un peuple. Et souvent la plus importante. Dans le cas de la Catalogne, la plus importante». Cette citation présente l'importance du catalan comme la langue et pas le dialecte ou patois. La langue catalane est la seule langue romane qui se représente comme le nationalisme linguistique.

Le catalan est une langue romane parlée par environ 10 000 000 de personnes sur les anciens territoires de la couronne d'Aragon: en Catalogne, dans la Communauté valencienne, aux Îles Baléares, dans une petite partie de l'Aragon, en Andorre, dans la majeure partie des Pyrénées-Orientales et à Alghero en Sardaigne. Il est originaire du latin vulgaire; à ce compte-là il est proche du français. Au sens large, les linguistes présentent le catalan comme la mixture de deux langues: français et espagnol [8, p. 4].

Mais il possède des caractéristiques, notamment morphologiques et syntaxiques, il est proche des langues ibéro-romanes, tandis que ses traits phonétiques et une partie de son lexique le rapprochent du groupe gallo-roman. Le catalan peut être observé comme la langue proche d'occitan car elle était introduite par les troubadours. Donc le catalan n'est pas quelque chose de français ou d'espagnol, au contraire il montre le caractère fort qui fait le catalan plus vital comme la langue.

Le catalan est la seule langue officielle de la principauté d'Andorre depuis 1993 [9, p. 2]. Cette langue est constitué de divers dialectes qui varient en vertu du principe phonologique (l'accent régional). Depuis 2006 l'Union européenne a reconnu le catalan comme la langue officiel dans les certains institutions européens ce que prouve la raison d'existence du catalan.

En parlant de langues régionaux [13, p. 76], il faut mentionner les parlers non-romans. En règle générale, les patois ou les dialectes non-romans se représentent comme les traces des groupes ethniques. Il y a beaucoup de parlers non-romans sur le territoire de la France, qui sont originaires de langues germanique (anglais, allemand, néerlandais etc.) ou qui proviennent du groupe celtique. Fréquemment, ces parlers non-romans sont les traces des cultures diverses qui n'assimilent pas à la culture locale.

Par exemple l'alsacien est la deuxième langue autochtone parlée en France (après le français) [14, p. 36]. La raison d'existence d'alsacien en France peut être analysé en traitant l'histoire car la région de l'Alsace a été rattachée à France au XVII^e siècle. Sans doute l'alsacien (Elsässisch) est originaire d'allemand et il appartient aux parlers alémaniques et franciques traditionnels d'Alsace.

Ce dialecte est considéré par les linguistes comme la variation de l'allemand classique [10, p. 122] car la base pour lui étaient des œuvres littéraires (poésie, théâtre). Mais il existe un problème concernant la standardisation, parce que la prononciation en particulier varie d'une microrégion linguistique à l'autre, voire d'un village à l'autre. En ce qui concerne la prononciation classique, elle existe seulement dans le nord de l'Alsace. Cependant il y a une grande unité dans la syntaxe et la morphologie ce que rapproche l'alsacien à l'allemand standard.

Aujourd'hui l'usage d'alsacien est très répandu en France et en Allemagne ce que fait l'alsacien le dialecte fort. Ce dialecte est utilisé à la télévision, dans les rues au moyen des panneaux de signalisation routière bilingue (français/alsacien). Bien plus l'alsacien est introduit dans l'enseignement ce que montre la région de l'Alsace comme le territoire bilingue [9, p. 34].

En général les dialectes germaniques parlés en Alsace sont proches linguistiquement d'allemand classique y compris dans le sud de l'Allemagne, la Suisse et l'Autriche. La connaissance de l'allemand standard comme point de référence culturelle et littéraire permet une intercompréhension facile de tous les sous-dialectes germanique.

Il est impossible de parler de langues de la France sans mentionner l'influence celtique. La seule langue celtique en France c'est le breton (Brezhoneg) [10, p. 14]. La langue qui combat pour la survie malgré la diffusion active sur le territoire français.

Cette langue est une langue parlée par 206 000 personnes en Bretagne. D'après la quantité de locuteurs, le breton est en danger de la disparition (selon l'Unesco). Mais cette langue est introduite dans l'enseignement, elle est utilisée à la télévision. Les panneaux de signalisation routière sont représentés en Bretagne ce que signifie le status bilingue de la région.

Le breton est reconnu comme la langue régionale ou minoritaire de France et comme la langue de région de Bretagne. Pratiquement, cette langue appartient au groupe des langues celtiques insulaires, c'est-à-dire originaires de l'île de Grande-Bretagne et plus précisément au groupe brittonique. Comme la majorité des langues, le breton varie selon la région. Il y a les variations dialectales du breton Deux grands blocs dialectaux se rapportent au breton: les dialectes archaïques et les dialectes innovants avec beaucoup de néologismes et emprunts.

Mais la différence principale entre ces variations c'est la prononciation qui comporte beaucoup de accentuations régionales. Malgré tout, le breton est la langue vivante qui signifie qu'elle est utilisée comme manière de parler de la culture celtique dans le monde moderne.

Il y a une petite région en France où les gens manifestent la vieille culture qui est considérée par les linguistes comme la variation locale de la culture des Pays-Bas. Cette variation est d'autre langue germanique qui s'appelle le flamand [9, p. 44]. Dans l'ensemble, le flamand appartient au domaine néerlandais. Il est, au sens large et dans le domaine linguistique, un dénominateur de tous les dialectes parlés sur l'ancien territoire du Comté de Flandre. Cela s'étend du sud des Pays-Bas (Zélande) au nord de la France. Le flamand est parlé par environ 90 000 personnes (20 000 en France). Il existe beaucoup de variétés locales dont le plus répandu est sans doute le flamand occidental (parfois appelé zélandais), qui serait parlé par plus d'un million de personnes dans l'extrême ouest de la Belgique. En prenant compte que le flamand n'est pas et n'a jamais été la langue officielle des Flamands en Belgique [12, p. 64] les savants le considèrent comme le dialecte et pas la langue.

Tout de même, on peut distinguer le flamand et le néerlandais à l'aide de la prononciation différente. D'autre différence principale entre le flamand et le néerlandais c'est le vocabulaire. Il y a beaucoup d'emprunts français, picards et surtout wallons dans le vocabulaire flamand. Il existe

quelques traces de cette langue du Moyen-Age (le vieux flamand occidental). Il est important qu'en France dans la région flamandophone il n'y a pas presque le bilinguisme (français/flamand) au contraire il y a le phénomène du monolinguisme. Ce fait prouve la raison d'existence de cette langue dans l'espace linguistique du monde.

Aujourd'hui il est possible d'observer un phénomène unique au sens complet du terme. Pas toutes les langues proviennent du latin, doivent assimiler à la langue du conquérant ou doivent être en danger.

Il existe la langue qui représente le cas unique car pendant longtemps cette langue protège pureté du langage dans tous les registres linguistiques. Cette langue est basque (euskara). Le basque n'est pas utilisé pour protéger la nationalité ou pour présenter le droit à la diffusion (comme le catalan par exemple), le basque existe sans conditions car il est indépendant.

En considérant le basque [14, p. 34], la langue plus ancienne, il faut mentionner que c'est une langue non indo-européenne et est considérée comme le seul isolat d'Europe, voilà pourquoi cette langue est la plus intéressante pour les savants. L'étymologie de cette langue est inconnue jusqu'à présent (comme les langues du groupe finno-ougrien) [15, p. 54], mais c'est évident qu'elle est la plus ancienne langue d'Europe de l'Ouest.

Cette langue est parlée au Pays basque, le nombre de locuteurs en Espagne est de 734 100 (provinces de Biscaye, Alava, Guipuscoa et de Navarre), en France, il y a plus de 63 700 locuteurs dans la partie ouest du département des Pyrénées-Atlantiques (20 000 personnes sont unilingues bascophones) [9, p. 72].

Le monolinguisme dans le cas du basque présente le caractère fort qui favorise la diffusion de la langue. La langue basque comporte une grande diversité dialectale [9, p. 74], et comme toujours dépend de la région. La différence principale entre les dialectes du basque est la prononciation différente. Mais le basque unifié (le dialecte navarro-labourdin) est co-officiel avec le castillan en Espagne. Mais en France le basque ne dispose pas le statut officiel. Malgré ce fait, le basque est utilisé en publique sans restrictions.

Malgré tout, la langue est organisme vivant qui se développe indépendamment de notre désir. Donc tous les dialectes ou patois sont les éléments de la culture locale des régions différentes plutôt ils ont droit à l'existence car il possède les traits linguistiques qui peuvent expliquer les particularités de tous les niveaux de la langue classique. La langue est instrument unique qui définit la mentalité nationale, la culture du peuple qui peut exister seulement grâce au tempérament national.

Bibliographie

1. Bec P. La langue occitane / P. Bec – Paris: Presses universitaires, 1986. – 97 p.
2. Boyer H. Langue et nation, le modèle catalan de nationalisme linguistique / H. Boyer – Paris: Presses universitaires, 2004. – 184 p.
3. Diéguez M. Essai sur l'universalité de la France / M. Diéguez – Paris: Fayard, 1991. – 126 p.
4. Dumont P. La culture française / P. Dumont, 2012. – 176 p.
5. Edmiston W. La France contemporaine / W. Edmiston, P.: Heinle, 2005. – 455 p.
6. Encrevé P. Les droits linguistiques de l'homme et du citoyen / P. Encrevé. – Paris: Presses universitaires, 2008. – 94 p.
7. Favereau F. Le breton dans la mondialisation / F. Favereau – Paris: Presses universitaires, 2006. – 234 p.
8. Hagege C. Le français et les siècles / C. Hagege. – Paris: Presses universitaires, 1987. – 320 p.
9. Mougou J. Paroles d'oïl / J. Mougou. – Paris: Presses universitaires, 1994. – 122 p.
10. Pound E. Sur les pas des troubadours en pays d'Oc / E. Pound. – Paris: éditions du Rocher, 2005. – 165 p.
11. Raymond M. Lexique alsacien et français. Variantes dialectales / M. Raymond, L. Daul. – Strasbourg, 2000. – 198 p.
12. Saint-Robert M.-J. La politique de la langue française. – P.: Presses universitaires, 2000. – 78 p.
13. Trask R.L. The History of Basque / R.L. Trask. Routledge. – 2008. – 122 p.

14. Urteaga E. La langue basque dans tous ses états – sociolinguistique du Pays basque / E. Urteaga. – Paris: Harmattan, 2006. – 128 p.

15. Walter H. Le Français dans tous les sens / H. Walter. – Paris: éd. Robert Laffont, 1998. – 198 p.

У статті йдеться про особливості функціонування діалектів та різноманітних говорів на території Франції та за її межами. Автори аналізують різноманітні аспекти їхнього співіснування з державною французькою мовою у синхронічному та діяхронічному плані. Робиться висновок про необхідність врахування особливостей цього співіснування при ознайомленні та навчанні будь-якої іноземної мови.

Ключові слова: діалекти та говори французької мови, культурні традиції, регіональні мови.

В статье идет речь об особенностях функционирования диалектов и различных говоров на территории Франции и за ее пределами. Авторы анализируют разнообразные аспекты их сосуществования с государственным французским языком в синхроническом и диахроническом плане. Делается вывод о необходимости учета особенностей этого сосуществования при знакомстве или обучении любому иностранному языку.

Ключевые слова: диалекты и говоры французского языка, культурные традиции, региональные языки.

Одержано 15.02.2013.